PROJET PEDAGOGIQUE ETE 2025 – 3/6 ans

Du 7 au 25 juillet

Sommaire

- I DESCRIPTION DU CENTRE
- II RESPECT DU RYTHME DE L'ENFANT
- 1/ L'accueil
- 2/ Les activités
- 3/ Le repas
- **III LA SOCIALISATION**
- IV APPRENTISSAGE DE L'AUTONOMIE
- V LA SÉCURITÉ
- VI L'ÉQUIPE D'ANIMATION
- **VII LES RELATIONS AVEC LES PARENTS**
- **VIII DEROULEMENT DU CENTRE**
- 1 Les principes de déroulement du Centre de Loisirs sont les suivants
- 2 L'accueil du matin
- 3 Fonctionnement global de la journée
- IX JOURNEE TYPE
- X ANNEXES
- I DESCRIPTION DU CENTRE :

Type de centre : Accueil Collectif de Mineurs sans hébergement

Lieu: Du 7 au 25 juillet 2025

Public: jusqu'à 24 enfants, maximum de 3 à 6 ans

Encadrement: Lahoussine HAIMAD, directeur/animateur, BPJEPS LTP Francesca PETRONIO, animatrice permanente titulaire, CAP petite enfance Syrine LASFER, titulaire BAFA, Albane BANC, stagiaire BAFA

1 animateur pour 8 enfants pour les moins de 6 ans.

Le directeur est compté dans l'encadrement, car le centre accueil moins de 50 enfants

Dates de l'accueil: Du 7 au 25 juillet 2025

Restauration : La restauration se déroulera à l'école de Marin

Le prestataire repas est 1001 Repas.

Des pique-niques seront à prévoir par les parents les vendredis 11, 18 et 25

juillet.

Transport : Les déplacements prévus se feront avec la société Gavot Tourisme de

Saint-Paul-en-Chablais

1 axe pédagogique fort :

Reconnaître à l'enfant le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres son âge, et de participer librement à la vie culturelle et artistique.

Autres points importants :

- La sécurité
- Le rôle de l'équipe d'animation
- Les relations avec les parents

II - RESPECT DU RYTHME DE L'ENFANT

1/ L'accueil:

À son arrivée au centre, si l'enfant est fatigué, nous lui proposons de se reposer.

Ce temps d'accueil permet à chacun de démarrer la journée à son rythme : activités calmes (lecture, coloriage...) ou jeux divers avec les copains (kaplas, jeux de sociétés...). L'été est propice aux jeux extérieurs. Aussi, des jeux de balles, de ballons, de sables leurs seront proposés.

2/ Les activités :

Il est important d'offrir aux enfants des activités structurées en tenant compte des besoins individuels de chacun et de ses capacités de concentration.

À ces âges, ils peuvent très vite changer d'avis. C'est pourquoi il faut :

- Mettre en alternance des activités calmes et des activités où l'enfant peut se dépenser.
- Adapter les activités à l'âge (recherche de lieux adéquats, techniques simples...)

Les activités variées ou les temps libres lui permettront de développer de nouvelles compétences :

- Les jeux de construction lui apprendront la patience, la coordination visuelle et motrice...
- Les poupées stimuleront les jeux autour de l'éducation
- Les jeux collectifs avec des règles favoriseront sa socialisation
- Les activités sportives canaliseront son « énergie »

Les espaces mis à disposition permettent un grand choix d'activité le temps d'accueil.

3/ Le repas :

C'est un temps important pour la socialisation de l'enfant où il se confie, parle de sa famille, (de l'école), de ses soucis et partage une foule de choses avec les copains... C'est pourquoi la présence d'un animateur par table est importante quand cela est possible.

Il faudra aussi responsabiliser l'enfant au respect de la nourriture (il est préférable de redemander que de trop prendre), à la propreté (se laver les mains avant et après le repas), à l'utilisation d'ustensiles et d'essayer de contrôler les besoins de son corps en allant aux toilettes avant ou après le repas et non pendant.

4 La sieste

Le sommeil est important pour le développement et le bien-être de l'enfant. Il permet à l'enfant de recharger ses batteries, de récupérer physiquement et nerveusement.

Pour prendre en compte les besoins de repos de l'enfant et connaître ses habitudes d'endormissement, la communication régulière avec les parents est primordiale.

Elle s'opère à travers les échanges formels ou informels.

Le temps de la sieste est ritualisé.

Après le temps de repas, les enfants partant à la sieste, sont préparés à tour de rôle.

Nous en profitons pour les préparer à aller se coucher en verbalisant positivement ce temps (plaisir et non contrainte ou punition).

Les enfants plus autonomes vont de manière libre et autonome aux toilettes. L'équipe reste attentive à son bon déroulement.

Les enfants, de 3 ans à 4 ans, sont ensuite invité à récupérer leur doudou et/ou tétine et à rejoindre le groupe dans la salle de karaté aménagée en salle de sieste. C'est la salle de repos du centre.

Afin d'aménager un univers personnel sécurisant, chaque enfant a son propre lit nominatif.

Un animateur reste présent pendant ce temps pour rassurer les enfants, maintenir le calme assurer leur bien être durant la sieste et pendant la phase de réveil. Les draps seront lavés en fin de chaque semaine.

Les enfants sont levés de manière progressive en fonction des réveils ; ils réinvestissent l'espace de vie à leur rythme et peuvent s'ils le souhaitent se rallonger sur le tapis ou flâner quelque temps.

volontaire du sommeil de l'enfant ; si l'enfant tarde à se réveiller nous ouvrons la porte de sorte que les

En situation de refus de sieste, celle-ci peut être reproposée à un autre moment. Sauf contrainte exceptionnelle, nous ne sommes pas favorables à l'interruption systématique et

bruits l'amènent à se réveiller progressivement.

III - LA SOCIABILISATION

Apprentissage de la vie collective, de la séparation. Expériences relationnelles différentes. Apprentissage de la responsabilisation, du respect des règles, des limites et du matériel. Aider l'enfant à prendre conscience de la conséquence de ses actes.

L'accueil de loisirs est ouvert aux enfants porteurs de handicap.

Selon le handicap une personne supplémentaire sera demandée pour gérer au mieux son accueil au centre et son bien-être.

Les activités seront communes pour tous les enfants et aménagées pour les enfants porteurs de handicap.

IV - APPRENTISSAGE DE L'AUTONOMIE

L'équipe d'animation se doit d'accompagner l'enfant dans son développement afin d'appréhender son passage au centre de loisirs.

Les animateurs doivent amener l'enfant à connaître son corps, ses diverses capacités à travers de multiples activités (motrices, sensorielles, manuelles, créatives...), l'aider à progresser (en ayant réfléchi au degré de difficulté de chaque activité).

Ils doivent favoriser les démarches autonomes à tout moment (ne pas faire à la place...).

Exemples:

- Activités : choisir son activité selon son envie et non en fonction de l'animateur ou des copains
- Repas : apprendre à se servir, couper ses aliments, participer au débarrassage de la table.

V - LA SÉCURITÉ

Tenir compte des besoins de l'enfant, c'est :

- Lui assurer une **sécurité affective** : équipe stable, donner des repères et des limites à l'enfant.
- Eviter de mettre l'enfant en situation d'échec.
- Vérifier si l'enfant est bien inscrit.
- L'animateur est responsable également de la **sécurité physique** des enfants. Il faut donc proposer des activités adaptées aux maternels (capacités physiques, activités simples à réaliser et pas trop longues).
- Les enfants sont toujours en mouvement, c'est pourquoi les animateurs doivent être vigilants : les compter régulièrement, faire attention lors de manipulation des ustensiles (cutter, ciseaux...) et les ranger dès la fin de l'activité...
- Rappeler les règles de sécurité avant chaque sortie.
- Consulter la liste des recommandations (allergies, alimentations,...).

Pharmacie:

- A vérifier régulièrement
- Toujours porter des gants à usage unique en cas de blessure ou de change. Nous proposons également très régulièrement aux enfants de se désaltérer, afin d'éviter la déshydrations.

VI - L'ÉQUIPE D'ANIMATION

Le projet pédagogique est l'outil de travail référent pour que l'équipe soit en phase et mène le mieux possible son rôle porteur du projet avec les mêmes valeurs pédagogiques et éducatives et ainsi

contribuer au bien-être de l'enfant.

Les animateurs donc un rôle important à jouer.

Par leur comportement de tous les instants, ils aident les enfants à grandir.

Nous demandons donc aux animateurs d'être des modèles et d'appliquer eux même les règles de vie définies dans le projet pédagogique.

Quelques consignes sont à respecter :

- Respect des horaires
- Attitude avenante et correcte
- Langage correct
- Ne pas utiliser les téléphones portables durant le temps de travail

L'équipe doit connaître les particularités de chaque enfant (physique, psychologique et sociale) et elle doit savoir repérer les besoins de chacun afin de mieux aborder l'enfant et de s'adapter à son rythme.

L'animateur prépare et teste à l'avance les activités pour pouvoir transmettre le plaisir de la réalisation, vérifier qu'elles soient bien adaptées (permet de prévoir aussi les besoins en matériel) et d'anticiper les petits soucis.

Pour l'équipe, la mise en place de tout ce qui précède le temps d'animation passe par des échanges, des concertations qui se font lors de réunions de préparation ou de bilan (quotidiennes ou hebdomadaires).

Elle doit toujours se référer au directeur ou à son adjoint en cas d'absence de celui-ci.

Les animateurs :

- Etre garant du bon fonctionnement de l'accueil en accord avec le projet pédagogique.
- Gérer la vie quotidienne des enfants,
- Veiller à leur sécurité physique et morale
- Etre à leur écoute,
- Proposer et organiser les activités,
- Etre présent au moment des repas, du passage aux toilettes,
- Etre disponible et attentif aux besoins et souhaits des jeunes,
- Avoir un rôle dynamisant, sécurisant et de référent,
- Signaler tout événement particulier, même s'il paraît anodin.

Le directeur :

- Etre le garant du projet pédagogique. Il est le responsable des enfants.
- Impulser la dynamique des accueils de loisirs.
- Faire le lien avec les parents et l'environnement du centre.
- Etre proche de son équipe et proche de son public
- S'occuper de la logistique générale.
- S'occuper de l'ensemble des démarches administratives (déclaration jeunesse et sports, fiches complémentaires, déclaration d'embauche, contrat de travail, assurance.....) afin d'être en corrélation avec la réglementation.

Tabac

Il est interdit de fumer à l'intérieur des locaux et déconseillé devant les enfants. Un endroit pour les fumeurs sera installé à proximité du centre.

L'animateur pourra prendre une pause en dehors des temps d'activités, en accord avec ses collègues, si cela ne pose pas de souci de sécurité ou d'organisation. Ce n'est pas le moment d'un regroupement d'animateurs.

Drogue

Toutes substances illicites sont évidemment interdites des locaux.

Etre un exemple

Il faut faire attention à son vocabulaire et à son comportement général.

L'animateur veillera à ne pas faire ce qu'il interdit aux enfants (s'asseoir sur la table,...)

Aucune tension ou altercation entre les membres de l'équipe d'animation ne devront être ressenties par les enfants et les parents.

Avec les enfants, un règlement pourra être construit. Il y aura des points non négociables (casser le matériel, ne pas respecter ses camarades,...) et des points négociables (changement d'activités, temps libres plus longs,).

Nous ne devons pas faire passer notre plaisir avant celui des enfants.

Gestion de l'équipe :

Pour l'équipe d'encadrement, mise en place d'une réunion par jour en fin de journée.

Elle a deux fonctions essentielles:

- Bilan de la journée, analyse des difficultés éventuelles, recherche de solutions.
- Préparation de la journée du lendemain. Il ne peut être question d'improvisation totale car cela est source d'angoisse pour l'enfant et l'animateur.

L'évaluation des animateurs se fera de façon individuelle et informelle si aucune difficulté n'apparaît. Elle pourra être organisée à la demande d'une personne.

Une attention particulière sera apportée aux animateurs stagiaires

VII - LES RELATIONS AVEC LES PARENTS

L'accueil de l'enfant et de ses parents à leur arrivée est capital et doit être rassurant.

C'est une collaboration, un passage de relais, de consignes.

C'est pourquoi il faut prendre le temps de les accueillir, de les écouter et de les guider pour le bien être de chacun : échanges sur les petits bobos, la fatigue, les tracas... (cf. carnet de liaison).

L'équipe présente doit donc se rendre disponible, pour accueillir les familles, dès 7h30.

Elle doit mettre en confiance les parents en sachant les accueillir, en les écoutant et en prenant en compte leurs remarques.

Lors de leur première venue, ne pas hésiter à faire le tour des locaux avec les parents et les enfants, demander où est scolarisé l'enfant car il y a peut-être d'autres copains inscrits au centre et cela peut être rassurant pour lui.

Un petit déjeuner sera proposé aux parents et aux enfants le matin.

Le départ est aussi important car les parents ont besoin de connaître le déroulement de la journée. L'animateur est le repère, le témoin, le relais entre les parents, les enfants et le centre de loisirs.

VIII - DEROULEMENT DU CENTRE

1 - Les principes de déroulement du Centre de Loisirs sont les suivants :

Heures d'ouvertures de 7 h 30 à 18 h 00.

Accueil des parents accompagnés de leurs enfants.

Accueil des enfants de 7 h 30 à 9 h avec de nombreux jeux libres à disposition.

L'heure de repas à 11h45

La pause des animateurs est possible pendant le temps libre de 11h à 11h45, de 13h à 14 h et de 16h 30 à 17h30 sur la base d'un roulement équitable et dans le respect de la législation de l'encadrement des enfants.

2 - L'accueil du matin

Accueil dès 7 h 30 : l'animateur est présent pour l'arrivée des enfants.

De 7 h 30 à 9 h 00 : différents « points » d'accueil seront proposés aux enfants et dans divers lieux. Coin petits jeux, jeux extérieurs, dessins, lecture/histoire, bricolage,...

Un animateur "accueil des enfants" se chargera de guider l'enfant vers le coin d'accueil désiré.

Les animateurs devront permettre aux enfants d'identifier clairement ces lieux d'accueil.

3 - Fonctionnement global de la journée

 Trois groupes d'enfants seront constitués suivant les âges un groupe composé d'enfants de 3 à 4 ans, de 4 à 5 ans et enfin de 5 ans.

Les journées s'élaboreront en fonction du thème de la semaine et les activités se construiront dans une dynamique de « progression » autour du thème choisi.

Cette « progression » dans la semaine sera mise en place selon trois axes moteurs des activités :

- activités culturelles,
- activités physiques,
- activités artistiques et manuelles,

Le planning des activités n'est pas fixe et peut évoluer à tout moment selon les demandes des enfants. L'enfant est acteur de ses vacances.

Tous les plannings seront visibles dans la salle des animateurs comme dans le bureau de la direction, ainsi que sur le panneau d'informations réservé aux parents.

Il est à noter l'importance majeure de l'accueil des parents le matin comme le soir.

Les animateurs seront particulièrement à l'écoute de toutes remarques ou suggestions pour un meilleur rapport avec les parents et une meilleure connaissance de l'enfant.

L'accueil des parents se fera à partir de 17 h 30 et jusqu'à 18 h00. Pendant ce temps, les enfants sont regroupés pour un dernier temps calme.

Celui-ci doit se faire dans la tranquillité et la décompression de la journée passée et à un rôle de bilan. Il fonctionnera sous la même forme que l'accueil du matin.

Au cours de cet accueil, diverses informations seront échangées avec les enfants et les familles :

Un bilan quotidien sur le groupe et l'enfant

Un temps d'échanges et de transmission d'informations avec les parents à partir de différents supports (discussions, programme papier, boîte à idée...).

IX - JOURNEE TYPE

Pour les 3/5,5 ans

- De 7h30 à 9h00 : Temps d'accueil + préparation de l'activité du matin
- De 9h00 à 9h15 : Accueil, présentation de la journée
- De 9h15 à 11h00 : Activités du matin rangement toilettes habillage
- De 11h à 11h30 : temps d'activités calme aux choix
- De 11h45 à 13h : Repas
- De 13h00 à 14h : temps d'activités calme aux choix repos sieste préparation de l'activité de l'après-midi
- De 14h30 à 16h15 : activité de l'après-midi
- De 16h15 à 16h30 : rangement + goûter (au plus tard à 16h30)
- De 16h30 à 17h30 : temps d'activités calme aux choix rangement
- De 17h30 à 18h : accueil du soir
 De 17h0 à 18h : accueil du soir

Ces horaires sont à titre indicatifs, seront adaptés suivant les groupes d'enfants et les activités programmées.

X - ANNEXES

- Programme d'activités disponible sur le site portail : afrmarin.portail-defi.net
- Contenu d'une pharmacie
- Menus de l'accueil (disponibles à l'entrée du centre)
- Planning des sorties

Transport 1:

Départ : le vendredi 18 juillet 2025 à 9h30 de École Maternelle de Marin 80 Chemin des Sages - 74200

Marin

Destination : Plage d'Excennevex

Retour : le vendredi 18 juillet 2025 à 17h00 - Plage d'Excennevex

Destination : École Maternelle de Marin 80 Chemin des Sages - 74200 Marin

45 enfants + 6 encadrants

Transport 2:

Départ : le vendredi 25 juillet 2025 à 9h30 de École Maternelle de Marin 80 Chemin des Sages - 74200 Marin

Destination : Parc du Miroir à Amphion

Retour : le vendredi 11 juillet 2025 à 17h00 - Parc du Miroir à Amphion Destination : École Maternelle de Marin 80 Chemin des Sages - 74200 Marin

45 enfants + 6 encadrants